

**Délibération du Conseil Communautaire**

Le mercredi 25 février 2026 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribérais (CCPR) s'est réuni à Celles sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 19 février 2026 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	48	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano -Jean-Pierre Prunier -Murielle Cassier -Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert -Jean-Marcel Beau- Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clement Lermancier – Géry Denis – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac- Gonthier- Laurent Casanave – Christine Laurent -Dominique Caillou -Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier – Jean-Pierre Chaumette –Pierre Guigné- Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	5	Sandra Le Kverne pour la commune de Jean-Pierre Prigul Bruno Beuque pour la commune de Bouteilles St Sébastien Michel Vallade pour la commune de La Chapelle Montabourlet Xavier Garraud pour la commune de Christophe Rossard Patrick Laguillon pour la commune de St Paul Lizonne
Titulaires absents	10	Jean-Pierre Prigul – Christine Berthé – Lisa Boyer – Alfred Gonnard- Joël Constant – Catherine Esculier – Christophe Rossard Brigitte Pourtier – Jean-Claude Arnaud -Julie Bordet
Procurations	3	Joël Constant à Bruno Limerat Catherine Esculier à Christine Laurent Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet

DELIBERATION N° 2026 /37 : (Code Nomenclature /421)**DATE : 25 FEVRIER 2026****RAPPORTEUR : Yves Mahaud****OBJET** : Renouvellement d'un contrat dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC) rattaché au service développement territorial

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement. L'emploi doit permettre de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Sous réserve de la validation par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Nouvelle Aquitaine (DREETS), à travers la Mission locale Ribéraçois Vallée de l'Isle, la CCPR a l'opportunité de renouveler un contrat PEC à partir d'avril 2026, dans les conditions financières actuelles, à savoir le financement d'un poste sur 3 mois avec un cofinancement de 35% de l'Etat sur un temps de travail basé sur 21h.

Les missions du contrat PEC seraient les suivantes :

- Mise en place d'un plan de communication et d'animations pour informer et sensibiliser les publics sur les actions intégrées au PCAET (environnement, alimentation, EnR, mobilité) ;
- Création de contenus et d'animations à destination de différents publics (scolaires, habitants, excursionnistes, etc.) ;
- Réalisation des animations auprès des différents publics et sur différents sites (MDD, MDT, agro vergers) ou lors d'évènements (Salon de l'habitat et de la rénovation, Semaine du développement durable, etc.) ;
- Accompagnement des projets déployés dans le cadre du PCAET (préparation et animation de réunions, rédaction de compte-rendu, coordination d'acteurs, mise en œuvre, etc.) ;
- Renforcement du réseau des partenaires intervenant dans le cadre du déploiement du PCAET ;
- Préparation de la saison touristique sur les sites de la MDD et de la MDT (conception du programme d'animations, conception d'outils de suivi et d'évaluation, etc.) ;
- Accueil touristique lors de la saison estivale à la MDD et à la MDT : informer, orienter et accompagner les publics (visites guidées, animations).

AR Prefecture

024-200040400-20260225-2026_37-DE
Reçu le 02/03/2026

2026/37 du 25 février - CCPR

Le conseil communautaire valide à l'unanimité la création d'un poste de 3 mois en contrat PEC sur une base de 30heures/semaine pour exercer les missions décrites ci-dessus, au sein du service développement territorial.

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 56

Votes contre : 0

Abstention : 0

Publié le 04-03-2026

Le Secrétaire de séance du 25 février 2026
Yves Mahaud

Le Président de la Communauté de
Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Yves MAHAUD

Monsieur Yves Mahaud

